

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Péroles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse . . . Fr. 1 50 4 — 7 — 13 —
Etranger . . . 2 80 7 — 13 50 26 —
Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse . . . 20 »
L'Etranger . . . 25 »
Réclames . . . 50 »
la ligne
ou
son espace.

Nouvelles du jour

Arrivée de M. Briand à Rome.
Premières rencontres en Albanie.
Succès russe sur le Dniester.

M. Campolngi, correspondant du Secolo à Paris, expose, en article de tête du Petit Parisien, le programme du voyage de M. Briand à Rome, où le chef du ministère français arrive aujourd'hui :
« Eclaircissement loyal de tout ce qu'il peut y avoir d'obscur et de mal défini dans les relations entre alliés ; assistance mutuelle entre alliés pour la solution des problèmes économiques intérieurs les plus urgents, les plus angoissants ; unité de préparation, c'est-à-dire échange réglementé et permanent de matériel de guerre entre alliés ; unité de direction et d'action politique et militaire. »
Quand on prend chacun de ces points en détail, on arrive, à propos de tous, à dire que ce n'est pas M. Briand qu'il fallait pour les éclaircir. Ses connaissances ne sont pas assez spéciales. C'est la compétence de Joffre qu'il faudrait pour la plupart. Mais M. Briand est un charmeur. Le chant de cette sirène aura son effet sur ce gouvernement italien, qui ne voit que le front autrichien.
M. Campolngi s'en doute bien quand il dit :
« On ne doit pas oublier que l'Italie n'est pas arrivée à la guerre par une sorte de révolution brusque et inévitable, mais à la suite d'une évolution lente et réfléchie. Or, cette évolution de l'esprit italien se poursuit et les discussions qui se déroulent dans les journaux italiens permettent de croire qu'elle n'est pas éloignée de son dénouement logique et fatal. »
Voilà le véritable programme du voyage de M. Briand : conduire l'évolution italienne à son terme « logique et fatal », c'est-à-dire obtenir qu'elle accepte d'envoyer des soldats ou le généralissime Joffre jugera bon qu'ils aillent. Pour obtenir cette adhésion de principe, M. Briand était bien l'homme tout désigné.

Commentant la visite de M. Briand, le Corriere della Sera rappelle le récent voyage de l'homme d'Etat français en Angleterre, voyage dont la visite actuelle est un complément. Le Corriere souhaite l'établissement d'un accord réglant tous les détails de l'action à accomplir en organisant les efforts. « Il est indispensable, dit-il, que la direction de la lutte, au point de vue politique comme au point de vue militaire, soit assumée par un groupement réel des organes dirigeants de chaque Etat allié. Il faut travailler avec ensemble si l'on veut vaincre. Il faut obtenir par une concorde étroite les fruits de l'activité générale et des richesses immenses que les peuples mettent généreusement au service des gouvernements. »
L'Idée Nazionale voit aussi dans la visite de M. Briand la preuve de la volonté commune des Alliés d'intensifier leur action pour vaincre plus rapidement l'ennemi.
D'autre part, comme obéissant à un mot d'ordre, la presse française et anglaise est en train de réformer son jugement sur l'Italie qu'elle accusait dernièrement de garder inutilement des masses de soldats en réserve et de ne pas vouloir participer à l'entreprise des Balkans par pur égoïsme. Les Italiens avaient été très sensibles à ce reproche, et, depuis plusieurs semaines, ils manifestaient leur mauvaise humeur sur un ton qui ne pouvait qu'engendrer entre les Alliés les pires discordes. Aussi, grande est leur satisfaction aujourd'hui de constater que le Times, la Westminster Gazette, pour ne citer que ces deux journaux anglais, leur rendent hommage et se font même leurs avocats. « On a enfin saisi à l'étranger, dit le Corriere della Sera, que l'Italie doit toujours être prête pour parer au danger d'une invasion, et que l'armée italienne, en face du front terriblement dur qu'elle a en face d'elle, n'est pas si abondamment pourvue de forces et de moyens qu'on puisse la comparer à un éléphant qui a à barrer un trou de souris. La brèche est vaste, et la tâche de notre armée est grande. »
On ne parle plus de Vallona en Italie et il semble probable que le gouvernement italien, malgré les nouvelles lancées par certains journaux, n'a pris encore aucune décision à ce sujet. On ne sait pas si l'Italie détruira Vallona. Elle y a envoyé, il y a plu-

sieurs mois, une trentaine de mille hommes. C'est trop peu pour tenter, avec quelque chance de succès, de refouler les Autrichiens et les Bulgares. C'est 100,000 hommes au moins que l'Italie devrait y expédier. Le fera-t-elle ? On peut en douter. Le ministre Barzilai a fait allusion, dans un de ses récents discours, au retrait des troupes de Vallona. D'ailleurs, l'opinion publique en Italie n'a jamais montré beaucoup d'enthousiasme pour une campagne balkanique. Les journaux les plus graves ont même insisté sur les difficultés énormes que présenterait une expédition en Albanie. Si l'on s'en remet à la décision de Joffre, il est probable que ce projet sera abandonné, car on sait que le généralissime français est plutôt opposé à la multiplication des fronts. Mais Joffre a dû donner à M. Briand l'indication précise de ce qu'il faut demander à l'Italie. Au chef du ministère français d'user de ses moyens de séduction.

Les Allemands se sont laissés enlever, du 6 au 8, quelques lambeaux des positions qu'ils ont conquises au sud de la Somme, près de Frise. En Artois, sur les pentes occidentales des collines de Vimy, ils ont, au contraire, gagné de nouveau du terrain. L'artillerie besogne avec fureur dans l'un et l'autre secteur.

Le colonel Repington, le critique militaire du Times, scrute les intentions de l'état-major austro-allemand. Il tient pour possible une grande offensive sur le front occidental ; mais il formule encore une autre supposition : c'est que les Austro-Allemands, tout en entretenant les Alliés dans l'attente d'une attaque en France, préparent, en réalité, un effort contre le front russe, en visant Pétrograd. Ils doivent, en effet, selon le colonel Repington, chercher à prévenir le renforcement de l'armée russe ; s'ils laissent à celle-ci le loisir de se refaire complètement, au cours de 1916, tout espoir d'en avoir raison serait à jamais perdu.

La critique du Times envisage aussi l'éventualité d'une attaque contre l'Italie.

Quant au théâtre balkanique, au Caucase, à l'Egypte et à la Mésopotamie, le colonel Repington est d'avis que les menaces dirigées de ce côté ne sont qu'une feinte pour engager les Alliés à accumuler des forces sur ces points, au détriment des fronts principaux. Et il revient à sa thèse favorite, à savoir que le front capital, pour les Alliés, est celui de France et des Flandres. C'est là que les Alliés doivent concentrer toute leur attention et porter tout leur effort ; là qu'ils doivent s'assurer la supériorité du nombre et de l'artillerie, afin d'être en mesure de parer à toute attaque, si puissante qu'elle soit et de passer eux-mêmes à l'offensive dans des conditions telles que la victoire du premier moment puisse être exploitée à fond, ce qui n'a malheureusement pas été le cas en mai et en septembre dernier. Combien, dans ces deux occasions, les 600,000 hommes que les Alliés ont dispersés sur les théâtres secondaires se fussent trouvés à propos dans les lignes de l'Artois ou de la Champagne !

En résumé, le colonel Repington réclame que les Alliés réservent toutes leurs forces pour les trois fronts principaux — celui de France — et qu'ils préparent une offensive simultanée sur ces trois fronts. C'est le seul moyen, dit-il, d'enlever aux Austro-Allemands l'avantage que leur donne leur position au centre de l'échiquier, d'où ils ont toujours pu, jusqu'ici, porter leurs forces contre le secteur momentanément menacé ou sur le point qu'ils avaient décidé d'attaquer, de manière à y avoir la supériorité du nombre.

PRESE
L'organo des socialistes allemands

Le bureau de la presse du parti socialiste allemand annonce que le comité exécutif du parti a décidé de publier chaque semaine une correspondance politique social-démocrate, probablement destinée à remplacer le Vorwärts comme organe de la majorité socialiste.

Démenti
de l'« Osservatore romano »

Rome, 10 février.
A la suite des bruits répandus dans les journaux, au sujet d'une démarche allemande en Belgique en vue de la conclusion d'une paix séparée, qui aurait eu un résultat négatif et qui aurait été faite par l'intermédiaire de Mgr Tacchi, nonce apostolique, l'Osservatore romano déclare :

1° Le nonce, après l'arrivée des Allemands, a suivi le roi et le gouvernement belges, d'abord à Anvers, ensuite au Havre, et il est rentré à Bruxelles seulement lorsque quelques catholiques eurent fait remarquer que l'œuvre du nonce était plus utile à Bruxelles qu'au Havre ;

2° Le bruit de la démarche allemande est dénué de tout fondement ; il est faux, en effet, que l'Allemagne se soit adressée au nonce pour présenter à la Belgique une prétendue proposition de paix séparée ; par conséquent, le nonce n'a pas pu transmettre une semblable proposition au roi et au gouvernement belges et ces derniers n'eurent pas à faire à cette proposition un accueil favorable ou défavorable ;

3° Le Saint-Siège n'a pu aucunement intervenir directement ou indirectement.

La crise politico-militaire

A Neuchâtel

Le parti socialiste neuchâtelois avait organisé, lundi soir, une grande assemblée, à Neuchâtel, au temple du Bas, pour y discuter l'affaire Egli-Wattenwyl. Les députés radicaux et libéraux s'y sont rendus. MM. Henri Calame, Eugène Bonhôte, Naine, Graber, conseillers nationaux, y ont parlé, les deux premiers avec modération, les seconds avec une violence calculée.

Une grande agitation se produisit, dit l'Impartial, lorsqu'un étudiant, M. Eugène Quinche, parlant en sa qualité de soldat, contesta le droit de se poser en défenseur de l'armée à M. Naine, qui avait refusé de porter l'uniforme suisse.

Les coups de sifflet et les bravos amenèrent l'intervention de M. Ch. Naine, qui déclara se faire une gloire, en présence des maux de la guerre, de son titre de réfractaire !

Comme si les maux de la guerre, fait observer la Revue, étaient adoucis en quoi que ce soit parce qu'un citoyen suisse se dérobe et rejette sur les autres le soin de les écarter de son pays ?

L'assemblée vota une résolution réclamant la convocation immédiate des Chambres, la nomination d'une commission d'enquête parlementaire et traitant l'attitude du Conseil fédéral de défi au peuple.

A Genève

Genève, 10 février.

(A.) — Une nouvelle réunion des députés genevois aux Chambres fédérales a eu lieu hier, mercredi, après midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour discuter de la situation créée en Suisse par l'affaire Egli-Wattenwyl.

Le doyen de la députation, M. Henri Fazy, présidait la réunion, à laquelle assistaient MM. Peter, Lachenal, Maunoir, Jean Sigg, Willemain et Ody. MM. Ador et Michel s'étaient fait excuser.

Les députés genevois ont pris connaissance de la lettre que le Conseil d'Etat de Genève adresse au Conseil fédéral, pour demander la limitation des pleins pouvoirs de celui-ci, la limitation des compétences militaires, la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil, la convocation des Chambres fédérales après le jugement des deux colonels.

Dans sa lettre d'excuse, M. Horace Micheli déclare que la démarche entreprise par le Conseil d'Etat genevois, d'accord avec la députation aux Chambres, devient superflue, étant donnée l'attitude conciliante du Conseil fédéral.

L'incident de Lausanne

On nous écrit de Berne :
Le juge d'instruction fédéral qui fonctionnera pour l'affaire du consulat allemand s'appelle M. Vallon et non Vallotton. Il a été nommé, conformément à la loi, par le Tribunal fédéral.

L'avion italien de Lugano

On nous écrit de Berne :
Mardi soir, les autorités suisses ont rendu, en gare de Chiasso, aux délégués italiens le biplan capturé près de Lugano. Quant à l'aviateur, la tragédie menace de tourner en vaudeville. M. Barbati manifeste très peu d'envie de profiter de la liberté de retourner en Italie que lui offre le commandement de l'armée suisse. Comme on ne peut pas le forcer à franchir la frontière, il est toujours là. On se demande si « l'erreur »

qui l'a fait atterrir chez nous n'a pas été volontaire.

Selon des renseignements que nous recevons d'autre part, l'aviateur Barbati a accompli son vol d'essai sans l'autorisation de l'autorité militaire dont il dépendait. Il voulait venir faire une sortie à ses parents, qui demeurent près de Varese. Malheureusement, le brouillard et les vents l'amenèrent jusqu'en Suisse, où il dut atterrir dans les circonstances que l'on sait.

S'il rentre en Italie, il comparaitrait naturellement devant un conseil de guerre, lequel l'enverrait aussitôt dans la zone des opérations, sur l'Isonzo. Comme l'aviateur a eu déjà un frère tué à l'ennemi, le retour au pays, avec la perspective d'être expédié sur la ligne de feu, ne lui sourit guère.

Les relations franco-suisse

Une dépêche de samedi annonçait que la Chambre de commerce française de Genève avait adressé au ministre des affaires étrangères, à Paris, un rapport concluant à la suppression de la Société suisse de surveillance chargée du contrôle du commerce extérieur de la Suisse, en vertu d'un accord avec les Etats de l'Entente.

On sait que la S. S. S. est née de l'exigence formulée par les Alliés de recevoir des garanties comme quoi certaines marchandises que leurs pays importent en Suisse ne soient pas réexportées en Allemagne et en Autriche. Il fallait établir à cette fin un contrôle. Quelques-unes de nos industries avaient déjà accepté de se soumettre à un régime d'acquisition exercé par des agents étrangers et peu compatibles, par conséquent, avec l'amour-propre suisse.

Le Conseil fédéral trouva la solution, en suscitant une association privée, mais soumise à son contrôle, qui fut chargée d'organiser les importations. Ainsi naquit la Société suisse de surveillance, laquelle exige des industriels l'engagement que les marchandises qu'ils font venir ne soient pas réexportées et prend les mesures voulues pour que cet engagement soit efficace, de façon à pouvoir se porter garante envers le Conseil fédéral du respect des exigences des Etats de l'Entente.

La S. S. S. a invité les industriels et marchands à se former en syndicats qui concentrent les demandes d'autorisation d'importer formulées par les particuliers de chaque branche et les transmettent à qui de droit.

Des cautionnements et garanties diverses doivent accompagner les demandes.

La S. S. S. a pour directeur général M. Grobel-Reaussy, conseiller national.

Tel est l'état des choses.
Voici maintenant les doléances de la Chambre de commerce française de Genève. Le dossier de ces doléances est constitué par une série de lettres que cette Chambre a reçues de commerçants qui lui signalent les défauts de l'installation.

Ainsi, un correspondant de Genève se plaint qu'« peuvent faire partie de la S. S. S. les commerçants de n'importe quelle nationalité, pourvu qu'ils soient inscrits au Régistre du commerce depuis le 1^{er} juillet 1914 ».

D'où la conséquence que les maisons allemandes installées en Suisse, qui ne peuvent commercer avec la France en raison de la loi française du 4 avril 1915, ont, grâce à la S. S. S., qui, en se substituant à elles, leur en procure la facilité, trouvé le moyen de rendre cette loi sans effet.

Un autre négociant constate ceci :

« Un grand nombre d'articles ne figurent pas sur la liste des marchandises prohibées devant être importées par l'entremise de la S. S. S. exclusivement. La S. S. S. refuse absolument sa coopération pour les articles qui ne figurent pas sur cette liste, ayant assez affaire avec les articles dont l'importation doit être réglée par elle. D'un autre côté, ces marchandises sont retenues à la frontière par les autorités françaises, qui exigent une autorisation de la S. S. S. De nombreux envois de soieries, notamment d'origine japonaise, sont retenus de cette manière à la frontière. Il réclame donc que, dans l'intérêt du commerce français, l'importation des marchandises ne figurant pas sur la liste des prohibitions soit facilitée autant que possible. Les pays alliés y auraient tout avantage. »

Ce correspondant ajoute :

« Il y a lieu de tenir compte aussi qu'une grande partie de la population suisse, même de celle dont les sympathies pour la France ne font pas de doute, éprouve comme arbitraire et comme humiliant le contrôle sévère qu'exercent les pays alliés sur les importations dans notre petit pays. Ce sentiment, s'il s'accroît, ne saurait, par la suite, rester sans effet sur les relations commerciales entre les deux pays. »

On rapporte ce fait tragico-comique :
Une grosse maison de détail de Genève ayant des relations très suivies avec la France, sollicitée récemment par un fournisseur allemand, lui répondit : « Vous êtes un peuple de bandits, je ne veux plus rien avoir de commun avec vous, cessez de m'importuner ! » Mais cette maison,

ne pouvant recevoir aucune marchandise de ses fournisseurs français, allait être obligée de fermer ses portes. Elle ne put s'y résoudre, à cause de son personnel, et dut faire écrire à la maison allemande si violemment remerciée.

Que pense-t-on qu'il arriva ? Il arriva d'Allemagne une lettre des plus aimables et une collection magnifiquement présentée d'échantillons qui furent l'objet d'une commande.

Autres faits :

Le propriétaire d'un grand cinématographe de Genève avait acheté à Paris une machine pour son établissement ; cette machine ayant subi une avarie, son possesseur demanda au fabricant de la lui réparer, mais celui-ci lui fit part de difficultés à surmonter pour le retour et de la nécessité de passer par les exigences de la S. S. S. Que fit l'homme au cinéma ? Ne pouvant fermer ses portes, il s'adressa à Hambourg et, après avoir reçu une lettre très courtoise dans laquelle le fabricant allemand, tout en lui annonçant l'expédition gratuite d'une machine allemande pour usage provisoire, demandait l'envoi de la machine française pour la réparer.

Un important magasin de confections, dont le propriétaire est actuellement sur le front français, éprouvant de très grandes difficultés pour s'approvisionner en France, se voit, à son grand regret, obligé de s'adresser à des maisons allemandes qui fournissent rapidement et sans difficulté. On ajoute que, dans la même journée, ce magasin a eu la visite de quatre voyageurs allemands.

Un autre correspondant dit :

Pour être reçu membre d'un syndicat d'importation répondant aux dures exigences des Alliés, il faut verser tout d'abord une participation qui peut s'élever à 10,000 fr. De plus, une caution supplémentaire atteignant le quart de la valeur de chaque importation est exigée. Si le négociant demeure en dehors du syndicat à constituer, la caution à fournir pour chaque commande est égale à la valeur facturée.

Un négociant se plaint « qu'on veuille nous contraindre à passer par la filière de la Société suisse de surveillance économique pour importer en Suisse des produits qui ne peuvent trouver aucun débouché dans les empires centraux ».

Un autre expose que, d'une part, les articles dont il désire s'approvisionner en France ne tombent pas dans le domaine de la S. S. S. ; de l'autre, le bureau des chemins de fer, en France, refuse l'expédition de ces articles parce qu'il demande la garantie de la S. S. S. qu'ils ne seront pas réexportés en Allemagne.

Voici encore une lettre :

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que les fabricants allemands, auxquelles nous nous adressons pour ne pas passer sous le joug intolérable qui nous est imposé pour les achats en France, nous garantissent contre la hausse des produits moyennant un contrat de CINQ ANS, avec garantie de baisse une fois la guerre terminée.

En conséquence, l'industrie française trouvera notre marché fermé lorsque les échelles seront enfin tombées des yeux qui ne voient pas la barrière ! Et cette barrière se ferme par les soins des Alliés, victimes de leur propre aberration.

La Chambre de commerce française de Genève conclut :

« Après avoir recueilli depuis le fonctionnement de la S. S. S. les doléances du commerce de détail, comme celles d'une partie du commerce de gros, après avoir entendu les imprécations de nombreux commerçants sur le point d'être ruinés et avoir constaté combien se modifient les bons sentiments de la Suisse romande à l'égard de notre pays, nous n'hésitons pas à dire que la création de la S. S. S. est une faute énorme, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique. C'est une machine de guerre dirigée contre nous. »

« Que si les Alliés veulent un système de surveillance efficace et simple, que si la Suisse veut être ravitaillée très complètement et sans rouages compliqués et inutiles tout en offrant les meilleures garanties de consommation intérieure, il faut que la S. S. S. soit supprimée et remplacée par une autre organisation plus modeste et aussi plus sûre. »

Il nous paraît que les doléances reprochées à la S. S. S. tiennent moins à un vice de constitution qu'à une certaine maladresse dans son maniement et il semble bien que ce soit en France qu'on comprenne mal le fonctionnement de la « machine » puisque c'est presque toujours du fait de la douane et des chemins de fer français que proviennent des difficultés qui ne devraient pas se produire.

C'est ce que constate un dernier correspondant, en ces termes exaspérés :

« Il serait scandaleux que Français, agent de maisons françaises, envoyé en Suisse par ces mêmes maisons pour développer leurs affaires, je me trouve réduit à l'inertie par un règlement émanant de France, alors que les Allemands profitent de la situation actuelle pour accaparer à nouveau le marché que l'on nous crieit sur tous les tons de saisir, l'occasion étant unique. »

Dans le National Suisse, M. Hauser, professeur à l'Université de Dijon, consacre à la ques-

tion de la S. S. S. un article intitulé : « L'erreur française ». Il commence par rendre compte des conversations qu'il a eues avec divers intéressés :

« Encore quinze jours de ce régime, me dit en pleurant le secrétaire de la Chambre de commerce française de Genève, et nous perdons le marché suisse. Même le commerce genevois, si ardemment francophile, va se tourner contre nous. »

« Encore quinze jours de ce régime, me dit un industriel zuricois, semi-lyonnais, et nous avons 300 ouvriers sur le pavé. Comment leur expliquerai-je que ce n'est pas la faute de la France ? Comment leur faire comprendre que seule une bureaucratie irresponsable empêche l'arrivée des matières nécessaires à nos fabriques de soies trames coton ? »

« Encore quinze jours de ce régime, me dit un directeur de banque de Saint-Gall, et la place est ruinée. Les sympathies pour les Alliés grandissent ici. Mais vous nous empêchez et d'importer nos matières et d'exporter nos produits. Rorschach ne travaille plus que quatre jours par semaine. Demain, ce sera notre tour. »

« Au milieu de la nuit, dans le train qui nous mène à Pontarlier, un industriel fribourgeois me réveille pour me dire : « Savez-vous qu'il faut avoir chevéillé au cœur l'amour de la France pour continuer à travailler dans ces conditions ? J'ai des commandes pour vous ; j'ai besoin, pour les exécuter, d'appareils qui sont dans mes usines de Savoie. Je ne peux pas obtenir l'autorisation de faire sortir de France mes propres appareils ! Et si vous pouviez voir les sourires que l'on nous prodigue de l'autre côté ! »

« Que se passe-t-il donc entre la France et la Suisse ? Il se passe ceci qu'il y a, en gare de Bellegarde, cent wagons qui attendent le bon plaisir de sa Majesté la Douane. Et l'on se plaint chez nous du manque de matériel roulant ! Il se passe ceci qu'on y a vu un train de pores attendre pendant des jours les ordres de Paris ; les pauvres pores en ont crevé et le parfum en flotte encore dans la classe du Rhône ! Cela vaut, n'est-il pas vrai ? les escarçons dont le Temps vient de conter la lamentable odyssee. »

« Il existe, à Berne, une merveilleuse organisation, la S. S. S., qui surveille les importations des Alliés en Suisse, comme il existe à Zurich un bureau pour les importations de nos ennemis. Nous avons un agent auprès de la S. S. S., comme les autres en ont un à Zurich. La seule différence, c'est que l'agent allemand peut trancher sur place les questions litigieuses ; le nôtre doit en référer à Paris. Résultat : l'importateur suisse qui s'adresse à l'Allemagne est servi dans les huit jours ; le malheureux qui persiste à vouloir acheter en France signe des formulaires (pas un de moins) et reçoit l'autorisation d'importer, s'il la reçoit, quand la saison de vente est passée. »

« Les Allemands, qui vendent aux Suisses des charbons et des articles en série, ont spécifié que les autorisations d'importer ne devraient être demandées que pour de grosses quantités. Vrais moutons de Panurge, nous avons limité leur exemple. Passe pour les importations anglaises, pour le coton. Mais nous vendons surtout à la Suisse des produits de luxe. Se figure-t-on une modiste de Zurich commandant une tonne de chapeaux ? Ou bien les couturières suisses achètent-elles la soie lyonnaise au kilomètre ? »

« La S. S. S. impose aux importateurs de toute nationalité établis en Suisse, inscrits au Registre du commerce avant juillet 1914, l'obligation de former des syndicats. Horreur ! dans ces syndicats, il y a des Allemands ! D'où conflit de dispositions entre la convention internationale de la S. S. S. et la loi du 4 août 1914 sur le commerce avec l'ennemi. D'où cette conséquence (à décourager Courceline lui-même) que les seuls commerçants auxquels il soit absolument impossible en Suisse d'importer des marchandises françaises, ce sont les maisons françaises établies en Suisse ! Après cela, faites des discours, ô ministres et députés ! pour encourager nos compatriotes à essayer de traverser le monde ! Et plaignez-vous de la baisse de notre change à la Bourse de Genève ! »

« Etiez-vous Suisse, et vous proposez-vous d'importer en France des marchandises qui vous ont été demandées ? »

« En ce cas, la Chambre de commerce fran-

caise envoie chez vous un inspecteur qui ouvre vos livres, inspecte votre fabrication, etc., et vous remet, s'il y a lieu, un certificat établissant la nationalité de vos produits. Ce certificat annexé à votre lettre de voiture va vous ouvrir, croyez-vous, les portes de la Terre Promise ? Erreur. Un douanier viendra flairer vos produits et, malgré le certificat français, malgré l'autorisation délivrée par notre attaché à Berne, vous imposera frais, retards, expertises, etc. On a vu des produits commandés par tel de nos ressortissants publics, et dont nous avions un besoin urgent, retenus ainsi par cette bureaucratie maladroite. Il n'est que temps que cette comédie (2) finisse. »

« Je connais l'objection ; il faut se garder de ravitailler l'Allemagne... D'accord. Resserrons le blocus pour tout ce qui peut servir à l'alimentation et à la défense ; caoutchouc, huiles et graisses, etc. Au reste, toutes les fissures qui se produisent dans la muraille ne sont pas, hélas ! le fait des pays neutres. »

« Mais, pour empêcher l'Allemagne de manger, il n'est pas nécessaire de nous mettre sur la paille dans le présent et dans l'avenir. Bloquons l'Allemagne. C'est entendu. Mais ne nous bloquons pas nous-mêmes. Nous faisons le jeu de l'ennemi. »

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 8 février

Communiqué français d'hier mercredi, 9 février :

En Artois, les deux artilleries ont continué à se montrer actives, sur le front allant de la cote 130 au chemin de Neuville à la Folie.

Hier, à la fin de l'après-midi, les Allemands ont fait sauter deux mines fortement chargées, à l'ouest de la Folie, et ont pénétré dans quelques éléments de notre tranchée de tir, bouleversée par l'explosion, ainsi que dans certains points de notre tranchée de doublement, d'où nous les avons rejetés par une attaque à la grenade, effectuée au cours de la nuit. Le combat continue.

Au sud de la Somme, nous avons bombardé les tranchées adverses.

Dans les Vosges, canonnade réciproque au Hartmannswillerkopf.

Nuit calme sur le reste du front.

Communiqué allemand d'hier mercredi, 9 février :

A l'ouest de Vimy, nos troupes ont pris d'assaut la première ligne française sur une étendue de 800 mètres, ont fait plus de 100 prisonniers et ont pris cinq mitrailleuses.

Au sud de la Somme, les Français ont pénétré de nouveau, dans la soirée, dans un petit élément de tranchée allemande. Dans le bois Le Prétre, un avion ennemi a été abattu par notre infanterie. Il est tombé en flammes. Les deux aviateurs sont morts.

Journée du 9 février

Communiqué français d'hier mercredi, 9 février, à 11 heures du soir :

En Belgique, notre artillerie lourde a continué le bombardement du fortin de Vanban et des tranchées ennemies dans la région de Helsen.

En Artois, duel d'artillerie assez intense entre la cote 119 et le chemin de Neuville à Thélais. L'ennemi, après avoir fait exploser une mine en avant des tranchées au sud-ouest de la cote 140, a dirigé sur nos positions une attaque d'infanterie, qui a été repoussée.

Entre Soissons et Reims, au sud de Ville-aux-Bois, nous avons attaqué, à coups de grenades, un petit poste, que l'ennemi a dû évacuer.

Au sud-est de Saint-Mihiel, nos batteries ont causé d'importants dégâts aux organisations allemandes dans la forêt d'Apremont.

Aujourd'hui, à 17 h. 30 et 18 h. 40, l'ennemi a lancé sept obus sur Belfort et les environs.

L'aéronautique militaire française

Paris, 9 février.

Le colonel Arlie Regnier, directeur de l'École

centrale de pyrotechnie, a été nommé directeur de l'aéronautique militaire.

On sait qu'il remplace M. René Besnard, démissionnaire, comme sous-secrétaire d'Etat pour l'aéronautique.

Amberieu, 9 février.

Un officier aviateur, le lieutenant de vaisseau Le Diabat, a fait, à l'aérodrome d'Amberieu, une chute de 300 mètres et s'est tué, son appareil ayant capoté. L'appareil a été réduit en miettes.

Le lieutenant de vaisseau Le Diabat venait de prendre son brevet de pilote et devait partir prochainement pour Salonique.

La guerre et l'agriculture

Paris, 10 février.

Les ministres français de la guerre et de l'agriculture ont décidé la création de commissions destinées à fournir aux agriculteurs les hommes nécessaires aux travaux des champs. Les permissions individuelles sont supprimées. Les dépôts territoriaux fourniront les équipes nécessaires. Cette mesure vient de recevoir sa première application en Savoie.

Le kronprinz à Saint-Louis

Bâle, 10 février.

La ville de Saint-Louis était très animée lorsqu'on annonça l'arrivée du Kronprinz et de son état-major pour 2 heures de l'après-midi. La ville fut aussitôt paysoise. Le prince-héritier arriva qu'à 4 heures, par Pfirt-Volkensberg, près de la frontière suisse. Il fut reçu dans une des salles de la mairie par le syndic, M. Charles Haas, et par des officiers de la Garde.

Pendant la visite, une panique se produisit dans les rues ; les habitants se sauvaient en criant : « Les aviateurs ! les aviateurs ! ». On pouvait, en effet, distinguer, dans la direction d'Altkirch, un violent combat entre avions et l'on entendait nettement le bruit des mitrailleuses.

Le Kronprinz est resté environ une demi-heure et le combat aérien continuait lorsqu'il quitta la ville en automobile pour se rendre à Mulhouse.

De nouvelles bombes sur l'Angleterre

Londres, 9 février.

Deux hydro-avions allemands ont jeté, cet après-midi, trois bombes dans les environs de Ramsgate (port anglais sur la mer du Nord), quatre à Broadstairs, dans le comté de Kent. Il n'y a eu aucun dégât ni aucune victime.

FRONT BALKANIQUE

Vienne, 9 février.

Communiqué austro-hongrois :

Les avant-gardes des troupes austro-hongroises opérant en Albanie ont franchi la rivière Isni et ont occupé Preza et les hauteurs situées au nord-ouest.

L'ennemi, composé des restes des forces serbes, de détachements italiens et de mercenaires d'Essad pacha, a évité le combat et s'est replié vers le sud et le sud-est. Seulement, pendant l'occupation de Valia (huit kilomètres au nord-ouest de Tirana), il y a eu un bref combat, dans lequel l'ennemi a été défait.

Ces derniers temps, nos aviateurs ont bombardé, à plusieurs reprises, avec succès, les camps de troupes près de Durazzo et des vapeurs italiens amarrés dans le port.

Corfou, 9 février.

Communiqué du bureau serbe de la presse :

« Les troupes autrichiennes, après avoir occupé Alessio, que nous avons évacué, poursuivent leur marche sur Durazzo. »

« Le 1^{er} février, la 14^{me} brigade de montagne, avec le concours de quelques bandes albanaises armées, est entrée en contact, près de la rivière Isni, avec des éléments de l'arrière-garde d'une de nos divisions. Un violent et sanglant combat eut lieu, le 2 février, près du village de Braia. L'ennemi réussit à presser ces éléments, mais, dès que nous eûmes pu envoyer des renforts, nos troupes reprirent, par une attaque de nuit, toutes les positions perdues, et mirent l'ennemi en fuite. Le combat dura peu, mais fut sanglant. Après l'action, le champ de bataille était couvert de cadavres de soldats ennemis. Nous avons fait une centaine de prisonniers, la plupart hongrois. »

Le tsar Ferdinand chez Guillaume II

Berlin, 9 février.

(Officiel.) — Sa Majesté le roi des Bulgares est arrivé au grand quartier général (château de Pless, en Silésie), où il résidera plusieurs jours. Il est accompagné, notamment, de M. Radoslavov, président du conseil, et du général Jekof, commandant en chef de l'armée bulgare. Le chancelier de l'empire et le secrétaire d'Etat à l'office des affaires étrangères se sont aussi rendus au quartier général, pour prendre part aux entretiens qui y auront lieu.

Les députés serbes

Rome, 9 février.

Le Giornale d'Italia dit que les députés serbes, avant de quitter Rome pour Nice, ont été, ce matin, remerciés par M. Sonnino de l'hospitalité qu'ils avaient reçue en Italie.

On confirme qu'ils parlent pour Nice, afin de s'y établir. Les ministres serbes, actuellement à Corfou, iront prochainement s'installer à Nice, de sorte que le gouvernement serbe tout entier résidera dans cette ville.

De Moscou à Pétrograd

Les exigences du ravitaillement de Pétrograd, où sévit une disette angoissante de vivres et de combustibles, ont obligé l'administration à suspendre du 22 au 29 janvier la circulation des voyageurs entre Moscou et Pétrograd, pour permettre de multiplier les trains de marchandises. Une affluence inouïe de voyageurs s'est produite au départ des derniers trains du 22 janvier. Des personnes ont fait queue depuis 4 heures du matin à 11 heures après midi devant les guichets.

Pendant la durée de l'interruption, Pétrograd et Moscou étaient reliés, pour les voyageurs, par le détourné de Windau-Rybinsk, à raison d'un train par jour et d'un trajet de 36 heures.

M. Briand à Rome

Rome, 9 février.

Le Giornale d'Italia dit que M. Briand restera à Rome pendant trois jours. Des appartements pour M. Briand et sa suite ont été préparés au Grand Hôtel.

M. Briand arrivera à Rome demain matin à 11 heures. Il sera reçu à la gare par MM. Salandra et Sonnino ; le maire de Rome, prince Colonna ; l'ambassadeur de France, M. Barrère ; les hauts dignitaires de l'Etat et le général commandant la garnison de Rome.

Après l'échange des salutations et les présentations, MM. Briand, Bourgeois (ministre français sans portefeuille) et Thomas (sous-secrétaire d'Etat aux munitions) seront accompagnés par MM. Salandra et Sonnino au Grand Hôtel, où les ministres italiens prendront congé de leurs hôtes.

Peu après, M. Briand et M. Thomas feront une visite officielle au chef du gouvernement et au ministre des affaires étrangères.

Le programme comprend un dîner au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil ainsi que de grandes réceptions au Capitole et à l'ambassade de France.

Avant de quitter l'Italie, les délégués français iront au front présenter leurs hommages au roi.

M. Giolitti à Milan

M. Giolitti est arrivé à Milan mardi après-midi. Il a été reçu à la gare par le comte Théophile Rossi, maire de Turin, qui l'a accompagné en auto jusqu'à l'hôtel. On attribue une certaine importance à cette rencontre, qui se produit une semaine à peine après la visite de M. Salandra.

Les étudiants italiens

Les étudiants des collèges et lycées italiens sont fort agités. Ils réclament, pour la présente année scolaire, les privilèges dont ils ont joui l'année dernière, à la faveur de la guerre, en particulier la faculté de passer dans une classe supérieure sans examen.

Le ministre de l'Instruction publique vient de les avertir par une circulaire que leurs menaces de désobéissance n'auront pas d'autre effet que de les faire rappeler par des moyens adéquats au sérieux et à l'observation de leurs devoirs. « La patrie, dit le ministre, a besoin de calme et de recueillement alors que tant de jeunes gens donnent des exemples admirables de sacrifice et d'héroïque abnégation. J'aime à croire que le grand étudiant comprendra quelle doit être son attitude. »

Nouvelles diverses

M. Pachitch, président du Conseil serbe, est attendu prochainement à Athènes. Il ira ensuite faire visite au roi Pierre, dans l'île grecque d'Égée.

La conférence des horaires des chemins de fer de l'Europe centrale a commencé, hier mercredi, à Vienne, ses séances auxquelles participent des représentants de la Bulgarie, du Danemark, des Pays-Bas, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie.

Le Conseil des ministres russes a interdit l'entrée en Russie de livres reliés.

M. Holkin, député socialiste de Nevers à la Chambre française, vient de mourir, à l'âge de quarante-neuf ans.

Il y a une année

10 février 1915

Avance allemande en Argonne. Les Etats-Unis annoncent l'envoi d'une note de protestation à Londres contre la doctrine du Foreign Office britannique déclarant l'emploi du pavillon neutre pour déjouer l'ennemi.

Echos de partout

LE COUP DU TAXI

Un Parisien va dîner dans un quartier très éloigné du sien. Il est en retard. Il prend un taxi. Le taxi traverse à fond de train la ville plongée dans les ténèbres, heurte un réverbère.

« Fracons de vitres brisées ; jurets qui éclatent. Gémissements. Le chauffeur est indigne. Le client est criblé d'éclats de verre ; il étanche avec son mouchoir le sang qui l'événisse et maudit la destinée. »

« Où est-il ? Que devenir ? Impossible d'aller à son dîner avec une figure de champ de bataille. Rentrer chez lui ? Oui, mais comment ? »

L'avenue est déserte. Soudain, un ronflement de moteur. Une voiture arrive. C'est un taxi. Gestes de manège du monsieur pour appeler le chauffeur, qui s'arrête. Hélas ! le taxi n'est pas libre. Une dame l'occupe, qui met le nez à la portière, voit l'auto brisée, un homme qui geint, s'informe puis s'attendrit. C'est une bonne âme.

« Prenez ma voiture, dit-elle. Je suis tout près de chez moi. Je vous cède la place. »

Comment s'acquitter envers cette bienfaitrice qui se dérobe aux remerciements et disparaît ? Les paroles évasives et reconnaissantes se pressent sur les lèvres tuméfiées de la victime. Et le taxi l'emporte.

Arrivé chez lui, il demande : — Je vous dois combien ? — C'est trente-six francs au compteur, monsieur. Je ne suis pas fâché d'avoir fini. Depuis ce matin qu'elle me trébuchait !... »

PETITES BÉVUES

Dans le bulletin quotidien du Journal de Genève du 10 février, signé de M. Albert Bonnard, on lit ceci :

« Enfin, en Albanie même, l'avance austro-bulgare semble enrayée. Les Monténégrins terrassés, il est facile d'occuper Scutari, Saint-Jean-de-Medua, Alessio, que le mont Lovcen domine. »

Le Lovcen (1759 m.) domine Saint-Jean-de-Medua et Alessio qui en sont à 100 kilomètres ! C'est comme si un géographe albanais déclarait que notre Molsion domine Genève, Porrentruy ou Besançon !

MOT DE LA FIN

Entre peintres : — Je ne sais pas encore où je vais exposer mon incendie de Rome.

— Mais il n'y a pas à hésiter une seconde, parbleu, chez les pompiers.

POINTES SÈCHES

Ceux qui ne vivent que d'imagination ou de sensualité sont exposés à perdre la conscience morale et l'usage de leur intelligence. C'est le cas des poètes ou des artistes à outrance.

Les plus misérables des hommes sont ceux qui n'ont de valeur que par le nom qu'ils portent.

C'est une perversion de l'étudier la vertu que chez ceux qui la rendent ridicule par leurs défauts. Pour en juger il faut « la voir dans son beau ». »

La maison du mensonge

par ROGER DOMBRE

Par un immense effort de volonté, il réprimait ce que ses regards, sa voix, son sourire, quand il s'adressait à elle, pouvaient avoir de trop explicite.

Le chagrin manifesté au moment de la mort de Clotilde, pourtant si étrangère à sa vie depuis tant de mois de maladie, ne devait pas laisser en lui de traces bien profondes, et peu à peu le charme pénétrant de la nouvelle venue effaçait jusqu'à son souvenir.

Un début, il ne voyait en Germaine qu'une gentille camarade très simple, très cordiale, qui prenait une part méritoire aux charges et aux soucis de la famille.

Pourrait-il oublier jamais combien elle s'était montrée sécuritaire pendant les jours affreux qui avaient précédé et suivi la mort de Clotilde ?

Il lui savait un gré infini de sa complaisante bonté en ces délicates circonstances, alors qu'elle sacrifiait en leur faveur son nom et sa personnalité civile.

Mais à mesure que passaient les mois, que leur vie à tous trois devenait plus facile puisque la fortune les allégeait des travaux obligatoires, Margarenes sentait poindre et grandir en lui un sentiment bien différent...

Prenant d'abord un plaisir d'artiste à étudier la discrète beauté de Germaine, la profondeur de ses yeux, la grâce de son sourire, il avait ensuite cherché à deviner sa pensée à travers la modestie de ses regards, le dessin changeant de ses lèvres frémissantes...

Moins elle se livrait, plus il trouvait d'intérêt à surprendre ses impressions.

Or, il ne s'en privait pas et si, à certaines heures, il se figurait lui devenir familier et sympathique, à d'autres, hélas ! plus nombreuses, il se désespérait devant la froide indifférence qu'elle lui témoignait.

Comme sa jeunesse morose et son mariage plus ou moins heureux n'avaient pas tenu ce qu'ils promettaient, ses aspirations d'homme, longtemps refoulées, devenaient à la fin d'une irrésistible violence.

Et il souffrait du supplice, chaque jour renouvelé, de partager la vie de cette pure et séduisante créature, de dormir sous le même toit, de manger à la même table et de la sentir tout ensemble si proche et si lointaine.

Il tremblait et désirait à la fois qu'elle découvrit son cher secret.

Pouvait-il espérer qu'elle se rendrait à ses vœux et consentirait à consacrer devant l'église une union que la loi tenait déjà pour accomplie, sur la foi des registres de l'état civil ?

La proximité relative de l'Italie rendait la chose facile.

Avec l'aide et la complicité de Léone, ils atteindraient la frontière, se confieraient à un prêtre catholique et obtiendraient de lui, s'il voulait bien tenir compte des circonstances exceptionnelles de leur situation, qu'il procédât à un mariage secret.

Mais là encore surgissaient de nouvelles difficultés. L'Eglise, en la personne de son ministre, se prêterait-elle à un acte qui consacrerait définitivement leur premier mensonge ?

Autant de questions angoissantes qui hantaient les nuits de Paul Margarenes et l'empêchaient de jouir des félicités apparentes de la vie.

Il aurait été plus malheureux encore s'il avait pu pénétrer les véritables sentiments de Germaine à son égard, s'il avait pu soupçonner que le cœur à jamais endeuillé de la jeune fille devait se refuser à tout nouvel attachement.

Certes, elle avait cessé de regretter Lancelot, le jouant indigne de son amour ; mais elle pleurait de toute son âme ses illusions perdues, sa vie brisée et la profanation du sanctuaire intime de ses pensées où l'infidèle, quoi qu'il fit, gardait sa place.

Car elle restait meurtrie, ainsi qu'au premier jour, par la trahison de son fiancé.

Bien qu'elle évitât de revenir sur le passé, afin de conserver une paix si chèrement acquise, le bouleversement de tout son être moral chaque fois que son souvenir l'obsédait lui prouvait que la blessure saignait encore.

Dans ces conditions, pouvait-elle adresser ses regards sur l'amoureux timide qui soupirait à ses côtés ?

A peine lui accordait-elle quelque attention, et elle eût été plus irritée que touchée s'il se fût avisé de rompre le silence gardé sur ses propres sentiments.

Elle était déjà suffisamment exaspérée par la contrainte qu'elle s'imposait journalièrement ; aussi éprouvait-elle de temps à autre l'irrésistible désir de s'affranchir de la présence de Paul, voire même de celle de Léone.

La promenade projetée lui parut une bonne occasion pour satisfaire ce désir ; elle la saisit avec empressement.

Elle descendit un peu avant l'heure fixée pour le départ et rejoignit au jardin Paul et Mlle Margarenes.

Tous deux eurent une exclamation de surprise dépitée en la voyant revêtue du simple costume de serge blanche qu'elle portait habituellement à l'intérieur.

— Eh ! quoi ? pas prête encore ? s'exclama Léone, de mauvaise humeur. Tu vas nous mettre en retard.

— Non pas ; je vais téléphoner pour demander une voiture à la gare, interrompit vivement Margarenes. Cela nous donnera quelques minutes de plus.

— N'en faites rien, je vous en prie, protesta Germaine.

Je sens poindre un soupçon de migraine et je ne serais qu'un trouble-fête aujourd'hui en me joignant à vous si ce mal persistait.

— Rien de plus simple, en ce cas ; remettons à demain notre expédition, reprit Paul. Le déjeuner champêtre convoité par Léone se retrouvera une autre fois, n'est-ce pas, sœurlette ?

La jeune fille jeta un regard de regret sur le joli costume tailleur qu'elle étrennait ce matin-là et qu'elle venait de fleurir au passage d'une admirable rose-thé.

— Quel dommage !... ne put-elle s'empêcher de soupirer.

— Mais je n'entends pas que vous changiez vos projets, déclara Mlle Lemaire d'un ton qui n'admettait point de réplique.

Le temps était délicieux ; qui peut savoir ce qu'il adviendra par la suite ? Voilà Bébé sous

les armes, Léone aussi ; ce serait trop fâcheux que tant de frais fussent en pure perte.

— Allez, mes amis, allez sans moi faire fête au soleil, à la mer ; vous même au déjeuner friant qui vous attend là-bas. Je vous suivrai de loin et me réjouirai de votre plaisir.

— Nous n'en goûterons aucun sans vous, murmura Margarenes avec regret.

— Vous êtes bien aimable de me le dire ; cependant, permettez-moi de n'en rien croire. Vous ne vous doutez pas comme je suis désagréable quand je souffre de la tête.

— Oh ! nul ne s'en doute jamais, protesta Margarenes, énergiquement.

— Soit ; néanmoins, je réclame le bénéfice de mon indisposition : une grande journée de silence et de solitude dont je profiterai pour passer tout à mon aise.

— Alors, tu es inflexible ?

— Absolument ; vous me trouverez guérie ce soir, et très disposée à écouter le récit de vos aventures.

Tout à fait rassurée, Léone l'embrassa ; Bébé se jeta dans ses bras avec sa tendresse coutumière. Quant à Margarenes, il regarda d'un oeil d'envie la petite main tendue vers lui au moment des adieux, avec un désir fou d'y poser ses lèvres.

Mais il résista sagement à la tentation et se contenta de mettre toute l'expression possible dans cette poignée de main.

Germaine n'y prit pas garde. Elle les vit franchir la grille du jardin, disparaître dans le chemin ; alors elle poussa un long soupir de soulagement.

(A suivre.)

Confédération

Beaux-Arts

Depuis lundi 7, siège au palais du Parlement, à Berne, la commission fédérale des Beaux-Arts. M. Calonder, conseiller fédéral, chef du département fédéral de l'intérieur, a ouvert la session par une allocution dans laquelle il a exprimé l'espoir que la nouvelle ordonnance sur la protection, par la Confédération, des Beaux-Arts, remédierait aux inconvénients passés et qu'elle contribuerait, dans une large mesure, au développement des arts en Suisse.

Après avoir invité les membres de la commission nouvellement nommée à lui prêter un concours efficace dans ses efforts pour l'encouragement impartial de toutes les tendances artistiques, le chef du Département a remis la direction des affaires au nouveau président, M. Daniel Baud-Bovy, conservateur honoraire du musée d'art et d'histoire de lettres à Genève. Le vice-président de la commission est le peintre Balmer.

En font partie, en outre, M. le Dr Zemp, professeur à l'université de Zurich, ancien professeur à l'université de Fribourg; M. Laverrière, architecte à Lausanne; M. Sigismund Righini, peintre à Zurich; M. Théodore Volmar, professeur à l'École des Beaux-Arts, à Berne; M. le Dr Diem, directeur du musée des Beaux-Arts de Saint-Gall; M. Pietro Chiesa, peintre, de Sagno (Tessin), à Milan, et M. Charles-Albert Angeli, sculpteur à Genève.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Un journal belge en Suisse

A partir du 13 février, la Suisse va avoir son périodique belge. La *Belgique indépendante* paraîtra deux fois par mois, à Genève, sur 32 pages.

La Suisse recevra du coton

Une dépêche du Caire aux journaux de Londres, en date de mardi, annonce la promulgation d'un décret autorisant l'exportation du coton en Suisse, à la condition qu'il soit livré à la Société suisse de surveillance économique.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les naufrages

Les dépêches ont annoncé l'arrestation du comte de Preme de la Nièpre, sur plainte de l'Etat belge. Le comte de Preme est inculpé des faits suivants: Il avait été chargé par le gouvernement belge d'une mission d'achat d'automobiles militaires en Angleterre. On lui avait ouvert à cet effet un crédit de 60 millions. Le comte de Preme se rendit à Londres où il se mit en relation avec un ancien officier d'artillerie belge, devenu directeur d'une fabrique d'automobiles, et avec un industriel de la carrosserie. Les trois compères s'entendirent pour frauder l'Etat belge. Ils lui livrèrent un millier de vieilles automobiles qu'on avait relapées afin de leur donner l'apparence du neuf. L'Etat-major découvrit la supercherie et le comte de Preme fut arrêté au retour d'un voyage en Amérique, où l'on croit que lui et ses compères ont été mettre en sûreté le produit de leur filouterie. L'Etat belge éprouve une perte d'une vingtaine de millions.

Le feu dans une fabrique italienne de munitions

L'autre nuit, un incendie a éclaté dans la fabrique de munitions de Gingo, près de Savone. Il y a eu un tué et plusieurs blessés. On a pu se rendre maître de l'incendie. Suivant un communiqué du préfet de Savone, l'incendie ne serait pas dû à la malveillance.

FRIBOURG

Conférence de M. Benjamin Vallotton

On nous prie de rappeler que c'est demain soir, vendredi, à 8 h. 15, à la Grenette, qu'aura lieu la troisième conférence donnée sous les auspices des Vieux-Belletrains, celle de M. Benjamin Vallotton: *Chez les aveugles de la guerre*. A la sortie, collecte au profit du *Fonds romand en faveur des soldats français aveugles*.

M. Vallotton a obtenu, l'autre jour, à Genève, un immense succès devant un auditoire énorme; il a recueilli 2700 fr. pour son œuvre. Dans le Valais aussi, il a été très bien accueilli: Sion a donné 500 fr.; Sierre, 600 fr. M. Vallotton a déjà recueilli ainsi plus de 40,000 fr. et il continue. Fribourg, nous n'en doutons pas, lui fera le généreux accueil que mérite la cause à laquelle il se dévoue.

Les personnes qui seraient empêchées d'assister à la conférence et qui veulent néanmoins contribuer à cette belle œuvre peuvent envoyer leurs dons à la Société de Belles-Lettres, 14, rue Saint-Pierre.

Mort sous les drapeaux

La semaine dernière est mort, à Münster (Lucerne), à 22 ans, le lieutenant Georges Winiger, étudiant en droit. C'était un ancien élève du Collège Saint-Michel. Il avait terminé ses études classiques en 1914. Membre actif de la Société des Etudiants suisses, il avait fait partie, durant son séjour à Fribourg, de la section *Zachtinga*. Tous ceux qui l'ont connu garderont de ce brave jeune homme, mort au service de la patrie, le meilleur souvenir.

Funiculaire Neuveville-Saint-Pierre

Les recettes d'exploitation du funiculaire Neuveville-Saint-Pierre se sont élevées, durant le mois de janvier, à 1136 francs, contre 1085 fr. durant le mois de janvier 1915, présentant ainsi une augmentation de 51 fr.

Nos banques

Le quarante-neuvième rapport du Crédit agricole et industriel de la Broye, à Estavayer-le-Lac, vient de paraître. Le mouvement général des affaires pour l'année écoulée a été de 28,544,905 francs 72, tandis qu'il avait été de 29,407,763 francs 52 en 1914.

Le bénéfice net de l'exercice a été de 68,883 francs 69. Les actionnaires recevront un dividende de 5 %, comme les années précédentes: un montant de 3500 fr. sera versé au fonds de réserve. Pendant l'exercice écoulé, les placements ont augmenté de 54,552 fr. 01 et les dépôts de 113,030 fr. 74.

Bonheurs de la « Friburgia »

La Société fédérale de gymnastique « La Friburgia » remercie chaleureusement le public de la ville de Fribourg pour l'empressement avec lequel il a assisté aux deux représentations qu'elle a données, dimanche et mardi dernier, à la grande salle de la Grenette, séances qui ont fait salle comble.

Nos chaleureux remerciements à la Rédaction de *La Liberté* pour son gentil article de lundi dernier, qui a certainement beaucoup contribué au succès de la séance de mardi.

Cette affluence de spectateurs a été, pour les gymnastes de la « Friburgia », un témoignage de sympathie et d'encouragement dont ils garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Pour répondre aux sollicitations qui lui sont parvenues de toutes parts, la Société avait l'intention de donner, dimanche 13 février, une troisième représentation. Malheureusement, l'excellent orchestre Aida, qui a si largement contribué aux succès de ces séances, n'étant pas disponible, la « Friburgia » a dû y renoncer.

On rappelle, à cette occasion, aux gymnastes de cette section que les leçons obligatoires pour membres actifs et pupilles sont suspendues jusqu'au mercredi 23 février.

Apiculture

Le comité de la Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture porte à la connaissance de tous ses membres qu'une maison de Berne offre aux apiculteurs, pour la nourriture des abeilles au printemps, du sucre cristallisé jaune, excellent, au prix de 69 fr. les 100 kilogrammes, port dû, contre remboursement. Les expéditions se feront directement par la maison de vente aux souscripteurs, et selon l'ordre des commandes.

D'autres démarches seront faites pour assurer la fourniture des sucres en vue du nourrissage d'automne, pour le cas où cela serait encore nécessaire. S'adresser à M. Colland, président, à Dompière.

Bureau officiel de renseignements

Le Bureau officiel de renseignements sera fermé du 12 au 22 février.

CAUSERIE MUSICALE

Concert de bienfaisance

J'ai à vous parler des artistes qui prendront part au concert de dimanche prochain, à 5 heures, à la Grenette.

Tout d'abord, le nom de Ludovic Breilner frappe, et, sur lui seul, il y aurait énormément à dire; mais, comme son rôle reste effacé et qu'il se contente de présenter son élève au public fribourgeois, j'imiterai sa discrétion.

La partie pianistique comprend trois œuvres: la ballade de Grieg, les variations symphoniques de Franck et le concerto en mi b de Liszt, ces deux dernières compositions pour piano et orchestre, et c'est précisément l'orchestre que M. Breilner remplacera par un second piano.

La ballade de Grieg op. 24 est charmante; elle est écrite en forme de thème et variations, sur une mélodie populaire norvégienne, genre qui convenait bien mieux que la sonate, par exemple, au caractère simple et rêveur de l'auteur.

Autrement plus intéressantes sont les variations symphoniques de César Franck; composées en 1885, elles ont eu, peu après la mort du « Père Franck », un succès aussi considérable que mérité; tous les grands pianistes français les ont à leur répertoire; Pugno, le regretté, les a encore exécutées avec Isyde dans sa tournée en Suisse; l'inoubliable Cortot et tant d'autres en ont tiré de véritables triomphes; comme le dit très justement Vincent d'Indy, c'est la continuation magnifique du travail d'amplification si magistralement commencé par Beethoven.

Ensuite, le concerto en mi b de Liszt. On n'est heureusement plus à l'époque où il était nécessaire de rompre une lance en faveur de Liszt compositeur. Il y a quelque trente ans, on croyait, dans le grand public, que de Hongrie était le plus grand pianiste qui eût jamais existé, mais on secouait la tête quand on parlait de ses compositions. Heureusement qu'on pense autrement de lui aujourd'hui; on a reconnu que même Wagner avait emprunté des suites harmoniques à son beau-père et des procédés d'instrumentation. Et puis nous avons des artistes, des demi-dieux pourrait-on dire, comme Busoni, qui se sont donné pour tâche de faire connaître au public tout ce que Liszt a composé et qui y ont consacré des soirées entières, et alors on a bien vu que, à côté de quelques pièces de virtuosité démodées aujourd'hui, il reste encore une œuvre admirable et à peine connue.

Mlle Frey a été fort bien inspirée en inscrivant ces trois joyaux à son programme; je lui souhaite un plein et franc succès.

Quant à Mme Welti, l'aimable cantatrice d'Yverdon, M. Gétaz, le très sympathique baryton de Vevey, que j'ai eu le plaisir d'entendre déjà dans une des auditions religieuses de Saint-Nicolas, ainsi qu'à leur accompagnatrice, M^{lles} Lombriker, je leur augure de nombreux et enthousiastes bravos.

Ant. Hartmann.

Monsieur Jean Berninger, ancien député, et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Bulletin anglais

Londres, 10 février.

Communiqué officiel du front britannique occidental, le 9 février, à 9 heures du soir:

La nuit dernière, nous avons fait sauter une mine au sud de la fosse n° 8, et, après un combat avec des mortiers de tranchées et des grenades à main, nous avons occupé l'entonnoir.

L'artillerie ennemie a montré quelque activité aujourd'hui près de Hauteville-Loos et contre nos lignes au nord d'Ypres. Notre artillerie a répondu vigoureusement, endommageant les tranchées ennemies.

Londres, 10 février.

Havas. — Le général Douglas-Haig rapporte que, le 8 février, un avion allemand a jeté quatre bombes près de la gare de Poperinghe.

Contrairement aux affirmations du communiqué allemand, ces bombes n'ont causé aucun dégât.

Destruction d'un zeppelin

Paris, 10 février.

Havas. — De Londres au *Petit Parisien*: Dans la nuit du 29 au 30 janvier, a été détruit l'un des zeppelins qui participèrent au raid sur Paris.

Après avoir été touché par les tirs, le dirigeable, obligé à voler très bas, est entré en collision avec des arbres près de Ath (Belgique), puis il a heurté et démolit des maisons.

Le zeppelin a été détruit, et son équipage, complètement perdu.

Les hydro-avions sur l'Angleterre

Londres, 10 février.

(Officiel.) — Deux femmes et un enfant ont été blessés au cours du raid des hydro-avions allemands sur Ramsgate et Broadstairs (voir 2^{me} page).

BULLETIN RUSSE

De Riga à Czernovitz

Pétrograd, 10 février.

Communiqué officiel du grand état-major, le 9 février, à 8 heures 10:

Sur le flanc gauche du secteur de Riga, feu animé. En beaucoup d'endroits notre artillerie a dispersé des travailleurs ennemis. Elle a provoqué une forte explosion dans les lignes adverses de la région de la chaussée de Bakout.

Dans le secteur de Riga-Litvinskanski, entre Jakobstadt et Duinsk, et près de cette ville, canonnade et fusillade intenses, avec activité de l'artillerie lourde, particulièrement des deux côtés du chemin de fer de Poniévoje.

En Galicie, au nord-ouest de Tarnopol, l'ennemi a tiré contre le secteur Giadki-Horobjevka, avec des obus de gros calibre.

Sur le Dniester, au nord de Zaleszky, nous avons occupé Ousieczko. Nos troupes se sont portées sur la rive occidentale du Dniester.

Au sud-ouest de Zamoussk, sur le Dniester, en aval de Zaleszky, l'ennemi a fait sauter maladroitement un camouflet. L'explosion s'est produite parmi ses propres défenseurs, comblant une partie de ses retranchements.

Au sud-est de Zaleszky est tombé, victime de son devoir de pasteur, le prêtre Alexandre Yaslovetzky, relevant lui-même, la croix en main, tués et blessés près des défenses ennemies.

Au Caucase

Pétrograd, 10 février.

Communiqué officiel: Au Caucase, nos détachements ont délogé les Turcs d'une série de positions dans la région de l'Arkhavé.

Sur la mer Noire

Pétrograd, 10 février.

Communiqué officiel: Sur la mer Noire, le 8 février, nos torpilleurs ont coulé, près de la côte orientale, un petit vapeur ennemi.

La visite de M. Briand à Rome

Rome, 10 février.

(Stefani.) — Tous les journaux saluent en termes chaleureux l'arrivée de M. Briand. Ils font ressortir que le but de la visite de l'homme d'Etat français est de créer entre les pays de l'Entente un organisme central politique et diplomatique, semblable à l'organisme militaire qui fonctionne déjà.

Le tsar Ferdinand chez Guillaume II

Berlin, 10 février.

Wolff. — Un déjeuner a eu lieu, au quartier général, en l'honneur du roi de Bulgarie. L'empereur Guillaume et le tsar Ferdinand ont échangé des toasts, relevant l'étroite union des deux Etats et les actes de bravoure des deux armées.

Flottes des empires centraux

Milan, 10 février.

De Londres au *Corriere della Sera*: Le *Daily Mail* attire l'attention sur le prochain voyage en Allemagne de l'archiduc Charles-Etienne d'Autriche. Le journal londonien dit que l'archiduc ne se rendra pas seulement à Berlin, mais encore à Kiel, de l'aven des feuilles allemandes. Selon les mêmes journaux, ce voyage aurait pour but de coordonner l'action des flottes allemande et austro-hongroise.

Le *Daily Mail* entrevoyait trois actions possibles sur mer:

1° La flotte allemande sortirait du canal de Kiel pour contribuer à l'attaque des Alliés dans les Flandres;

2° Elle pourrait tenter de déboucher dans l'Atlantique et essayer de pénétrer dans la Méditerranée, et même d'attaquer le canal de Suez;

3° Elle pourrait encore faire des incursions sérieuses contre les côtes de ses ennemis en envoyant dans l'Atlantique un grand nombre de croiseurs auxiliaires du type *Nauro*.

Le blocus de la Grèce

Athènes, 10 février.

Le *Neon Asty* public que, du 29 janvier au 5 février, il est sorti des ports grecs huit vapeurs et il y en est entré sept. En temps normal, le mouvement est de quatre-vingts à quatre-vingt-dix navires. Le trafic est sur le point d'être complètement arrêté.

La guerre aux colonies

Londres, 10 février.

Officiel. — Le général Smuts, ministre de la défense nationale de l'Union sud-africaine, qui combattit jadis les Anglais dans la guerre du Transvaal, a été nommé commandant en chef des troupes anglaises chargées de conquérir la colonie allemande de l'Afrique orientale, dernier lambeau de l'empire colonial allemand.

Il remplace le général Smith-Dorrien, démissionnaire pour raisons de santé.

Le Pape et la paix

Rome, 10 février.

Le Saint-Père ayant prescrit un *Triduum* pour demander le retour de la paix, cérémonie qui a eu lieu dans l'église de Santa Maria della Pietà, et à laquelle toute l'aristocratie romaine a assisté, la presse de gauche publie des articles violents contre Benoît XV.

Un drame en Savoie

Moutiers (Savoie), 10 février.

(A.) — Le soldat Lovichi, d'origine corse, soldat au 115^{me} d'infanterie, en traitement à l'hôpital de Moutiers, a tiré un coup de revolver sur un de ses camarades, nommé Thomas, et a pris la fuite dans la direction du hameau de Montfort. Là, il se fit servir à boire et à manger chez M. Ferron et refusa de payer. Le fils de ce dernier, un blessé du 414^{me} d'infanterie, essaya un coup de feu de ce déséquilibré, qui s'enfuit vers la forêt de Bozel.

Le lendemain, les habitants tentèrent de l'arrêter, mais Lovichi tira des coups de revolver, qui blessèrent au ventre le garde-champêtre et une autre personne. Un de ceux qui donnaient la chasse au bandit, M. Blanc, conseiller municipal, fut blessé à la tête et la tua net.

Le parquet de Moutiers et M. le docteur Reyne, aide-major, se sont transportés sur les lieux pour procéder à l'enquête.

Evadés et rapris

Chambéry, 10 février.

(A.) — Hier, M. Forez, propriétaire et conseiller municipal à Argentine (Savoie, arrondissement de Saint-Jean de Maurienne), ayant appris que six prisonniers allemands s'étaient enfuis d'une exploitation où ils sont employés, à Epierre, décida d'aller à leur recherche et il se promit de les ramener.

Décrochant son fusil de chasse, il partit seul, vers huit heures du matin.

Après quelques recherches, il finit par découvrir une piste sur la neige, et, vers midi, il apercevait les fugitifs descendant en file indienne d'un col. Vile, il coura dans les fourrés et alla les attendre sur un terrain, aux abords duquel il s'embarqua. Lorsque le groupe fut à quelques pas de lui, il se montra, fusil en joue, et cria: « Haut les mains ou je fais feu! » Deux des Allemands obéirent aussitôt et s'avancèrent. M. Forez répéta énergiquement son invitation. Les quatre autres s'avancèrent bras en l'air à leur tour.

Plusieurs comprenaient le français. M. Forez leur ordonna d'avancer et, les suivant à dix pas, son arme prête, il les reconduisit ainsi à Epierre, où ils rejoignirent leurs camarades.

Condamnation de députés au Reichsrat

Cracovie, 10 février.

(Wolff.) — La *Nova Reforma* annonce que les députés russophiles au Reichstag autrichien, Markof et Kurzlovitz, ainsi que leurs co-accusés, qui avaient été condamnés à mort pour haute trahison, ont vu leur peine commuée en celle de la réclusion perpétuelle.

Lois somptuaires

Berlin, 10 février.

Les autorités préparent des mesures pour restreindre l'importation des articles de luxe, comestibles rares, etc. Les oranges, les huîtres, le caviar et les fleurs tomberaient sous le coup de la prohibition.

Ces mesures ont pour but de relever le change allemand.

Allemand ravitaillant les Anglais

Hanovre, 10 février.

Un négociant de Brême a été condamné par le tribunal militaire de Hanovre à treize ans de travaux forcés pour avoir exporté des pommes de terre en Angleterre.

Explosion d'une torpille

Flessingue, 10 février.

(Havas.) — Une torpille d'un sous-marin, mouillé dans le port, a fait explosion accidentellement, coulant un ponton où se trouvaient des marins du vaisseau de guerre hollandais *Heemskerk*.

Un caporal du sous-marin a été tué, un sergent grièvement blessé, et plusieurs autres personnes légèrement atteintes.

SUISSE

Les prisonniers malades

Interlaken, 10 février.

Une deuxième convoi de 150 prisonniers de guerre français malades est attendu pour demain, vendredi, à Interlaken. Les malades seront hospitalisés à Interlaken et dans les environs.

Lucerne, 10 février.

B. — 200 soldats allemands malades arrivent demain matin à Lucerne, à 6 h. 53. Ils seront accueillis à l'Hôtel du Lac dans une réception à laquelle prendra part le prince de Bülow. A 10 h., ils prendront le bateau pour se rendre à destination.

Le nouvel emprunt

Berne, 10 février.

Le succès du nouvel emprunt fédéral de mobilisation a été très réjouissant. Il y a eu 24,490 souscripteurs, pour un montant de 124 millions 909,700 francs.

Les banques avaient pris ferme 23 millions 850,000 fr., de sorte qu'il restait à placer 76 millions 150,000 fr.

Le vitriol pour la vigne

Berne, 10 février.

Les négociations ouvertes à Paris et à Londres pour les besoins de la viticulture sont échouées. On va se tourner vers les Etats-Unis. Il y a en Suisse un quantum de vitriol suffisant pour les premiers besoins.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Matinée ». — Répétition de la messe en choeur mixte, ce soir, jeudi, à 8 1/2 h., à la Brasserie Péter.

Musique de Landwehr. — Notre corps de musique d'harmonie se rendra à Berne, dimanche prochain, 13 février, et donnera deux grands concerts au Kursaal-Schnalzi. MM. les membres honoraires et passifs qui accompagneront la Société auront entrée libre à ces concerts, moyennant présentation de leur carte d'abonnement. Ceux d'entre eux qui désirent bénéficier du billet collectif sont priés de s'adresser à M. Marja, à la Civette, qui renseignera.

Mannreber. — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Uebung. « Cecilia », choeur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 h., répétition générale.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

8 février. — M^{lles} Alfred, fils d'Alfred, employé postal, de Fribourg, et de Cécile, née Schaeffer, Petites Rames, 133.

Décès

6 février. — Brubart, Alyre, fils d'Hubert, d'Ueberstorf, et de Rose, née Rohrbasser, 2 jours, rue du Lyocé, 89.

Doussa, née Narel, Elisabeth, épouse de Fridolin, de et à Arconciel, 45 ans.

Tiguelly, Emile, époux de Marie, née Thalman, employé à l'arsenal, de Dirjaret, 42 ans, rue de la Samaritaine, 113.

7 février. — Comba, Pierre, époux de Marie, née Bariswy, employé aux C. F. F., d'Abbeuve, 79 ans, Paris, 13.

Poffet, née Rotsi, Marie, veuve de Nicolas, de Wünnwil, 72 ans, Péroles, 16.

Calendrier

VENDREDI 11 FÉVRIER

Appartient

de la VIERGE MARIE IMMACULÉE

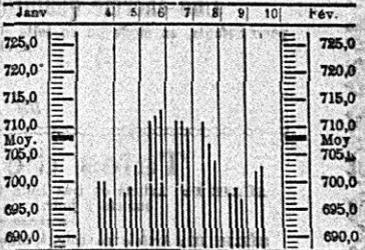
Depuis l'apparition de la Sainte Vierge dans la grotte de Lourdes, le 11 février 1858, la confiance du peuple chrétien s'est portée avec un élan toujours grandissant au pied de la roche Massabielle et a donné naissance à l'un des mouvements de foi les plus merveilleux de l'histoire de l'Eglise.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Techinon de Fribourg

Du 10 février

BAROMÈTRE



Bernheim & Cie
FRIBOURG

A LA VILLE DE PARIS

FRIBOURG
Rue de Lausanne, N° 2 & 4

Demain vendredi 11 février commencera notre

Grande Liquidation de Fin de Saison

Malgré les grandes difficultés que nous rencontrons dans l'approvisionnement de nos magasins, nous n'avons pas voulu priver notre clientèle, des occasions incomparables que présente chaque année notre **LIQUIDATION PARTIELLE**. — Nous restons, malgré la crise actuelle, fidèles à notre principe de ne vendre pour chaque saison que des articles fraîchement arrivés. — Nous consentons à l'occasion de cette vente spéciale, des **rabais considérables sur tous les articles d'hiver qui restent en magasin**. — Le public appréciera par une visite à nos grands magasins, les avantages que lui offre cette première **VENTE EXTRAORDINAIRE** organisée dans notre nouvelle installation.

Demander à chaque rayon les articles d'occasion marqués avec étiquettes spéciales!!!

CI-DESSOUS UN APERÇU DES NOMBREUSES OCCASIONS mises en vente

Confections pour Dames

JAQUETTES en drap noir, pour dames, façon très soignée, disponibles dans toutes les grandeurs. Prix de liquidation **8.75**

Toute la confection pour dames, jeunes filles et enfants, soit Manteaux noirs ou fantaisie, Jaquettes, Pélerines, etc., sera mise en liquidation avec une énorme réduction de prix!

Le prix de liquidation est indiqué en chiffres connus sur étiquette spéciale, qui est épinglée à chaque pièce, à côté de l'étiquette qui porte le prix habituel!

UN LOT DE JUPONS POUR DAMES en drap, moirette, etc., valeur ordinaire 12 à 18 fr. La plupart de ces jupons étant désassortis et plusieurs teintes démodées, nous les cédon, la pièce, depuis **3 fr.**

OCCASION UNIQUE! RABAIS RÉEL!

Toutes les **blouses pour dames** en lainage, veloutine, batiste, ainsi qu'un grand nombre de blouses blanches, seront sacrifiées à des prix d'un bon marché sans pareil. — Nous offrons un lot de différentes blouses couleurs et blanches à **1 fr. 25** la pièce.

Rabais spécial sur toutes les robettes pour enfants!
En vente, la pièce, depuis **Fr. 1.40**

FOURRURES pour dames
en liquidation depuis **4.25** la pièce.

Une énorme quantité de bavettes
pour enfants, en étoffe ou en toile cirée.
A choisir. La pièce **0.15**

Un lot de pantoufles!

Nous avons encore une certaine quantité de pantoufles pour hommes, dames et enfants, désassorties en numéros, et que nous avons décidé de mettre en vente à des prix surprenants!

A PROFITER TOUT DE SUITE!

UN LOT de très bonnes chemises blanches, un peu défranchées, pour messieurs, mises en vente, la pièce, à 2.50

Tales d'oreillers

SÉRIE I: Article en très belle toile blanche avec ourlets à jour. La pièce **1.25**

SÉRIE II: Article très soigné, toile blanche de qualité supérieure, ourlets à jour et festons. La pièce **1.75**

ESSUIE-MAINS au mètre

Essuie-mains belle qualité, unis avec bord rouge ou à carreaux. Le mètre **0.40**

Essuie-mains écrus, qualité très lourde, largeur : 54 cm. Le mètre **0.55**

Essuie-mains blancs, superbe marchandise, dessin diagonale, largeur : 60 cm. Le mètre **0.75**

Lingerie pour Dames

CHEMISES et **CALEÇONS** hors série, genres divers, toiles de superbe qualité en liquidation à des prix dérisoires!

Très belles chemises pour dames, petites manches et festons, fermant devant à **2.05** | Caleçons pour dames, avec festons, très bonne toile blanche. Prix, jusqu'à épuisement du stock, la pièce **1.68**

Voici quelques occasions très remarquables de notre

GRAND STOCK EN TABLIERS POUR DAMES ET ENFANTS!

Une certaine quantité de tabliers de ménage en cotonne, avec poche, sera mise en vente. La pièce pour **0.98** | Très jolis tabliers en cotonne water, avec volant et garniture cache-points. La pièce **1.45** | Tabliers de ménage en excellente cotonne water, coupe très large et garantis bon teint. La pièce **1.75**

CORSETS Série I

Article en toile grise, bien solide, garniture dentelles; disponibles dans toutes les grandeurs. La pièce **1.45**

Nous solions en outre un lot de corsets très solides, désassortis, dans différents numéros. La valeur réelle de ces corsets varie entre 4 et 12 fr. Nous les offrons au prix unique de **2 fr. 50** la pièce!

CORSETS Série II

Très jolis corsets, confectionnés soigneusement, d'une toile de superbe qualité, en gris uni ou en fantaisie. Baleines spirales. Prix exceptionnel **2.60**

CAMISOLES TRICOTÉES, en coton pour dames, longues manches. La pièce **0.90** | **CAMISOLES TRICOTÉES**, en laine pour dames, longues manches. Très avantageux! La pièce **1.65**

Un lot de **CEINTURES élastiques pour dames**, différentes couleurs, noir, blanc, bleu, etc. A choix, la pièce **0.45**

POUR HOMMES

Chemises couleurs, en flanelle coton à carreaux, avec ou sans col, qualité très lourde. La pièce **2.15**

Chemises couleurs en flanelle coton rayée. La pièce **1.85**
Même article, pour garçons. La pièce **0.95**

COUVERTURES DE LAINE

Grâce aux achats considérables que nous avons faits dans cet article, il nous reste actuellement un grand stock de couvertures que nous sommes à même d'offrir, malgré la hausse énorme de la laine, à des prix extra avantageux.

Couvertures Jacquard
avec bordure très large. Prix de liquidation, la pièce **8.75**

Couvertures rouges
avec bordure noire. Occasion sans pareille. La pièce **7.50**

COUPONS

Nous sacrifions un lot de différents coupons, drap pour hommes, lainages pour robes, moirette, mousseline, batiste, rideaux, doublure, etc., avec une réduction de **50 %** sur le prix courant. Tous ces coupons sont exposés sur les tables et portent une étiquette avec le métrage et le prix de vente.

POUR MILITAIRES! Chaussettes très solides, en gris, brun, beige — Prix de réclame : La paire **0.38**

Sacoques!

Un lot de magnifiques sacoches dépareillées, article de dernière création, mis en vente avec très forte réduction de prix! Superbes sacoches depuis **1 fr. 35**

UN NOMBRE CONSIDÉRABLE de Linges de toilette nid d'abeilles, avec initiales un peu défranchés et désassortis en plusieurs lettres, sont exposés sur un comptoir spécial et vendues aux prix exceptionnels de **45 et 55 cent.** la pièce.

10 %

RABAIS SPÉCIAL

sera accordé sur tous les articles suivants : Gilets de chasse pour hommes et garçons, sous-bêtements p. hommes, Pélerines, Pantalons, etc., Chemises et camisoles p. dames, Boilers tricotés avec et sans manches, Fichus de laine, Echarpes, Bas de laine pour dames et enfants et tous les autres articles d'hiver non mentionnés ci-dessus.

P. S. — En raison du travail supplémentaire provoqué par la liquidation, nous informons nos clients du dehors que les commandes par correspondances ne pourront être expédiées qu'à partir de lundi 22 février. Aucun article vendu au rabais ne sera échangé ou repris.

A la VILLE DE PARIS, Fribourg